

Serifel®, le fongicide de biocontrôle contre les maladies des cultures légumières et du tabac

BÉNÉFICES

- Produit d'origine naturelle,
- **Substance non classée**, sans LMR, avec une ZNT limitée et un DAR très court,
- **Utilisation à faible dose** (formulation très concentrée en bactéries avec absence de dépôt de pulvérisation sur la végétation),
- Utilisable en programme avec d'autres fongicides dans le cadre d'**itinéraires de protection innovants**.

Serifel® est une solution de Biocontrôle adaptée aux situations de pression de maladie faible ou modérée. Il permet de réduire l'utilisation de fongicides conventionnels chaque fois que possible.

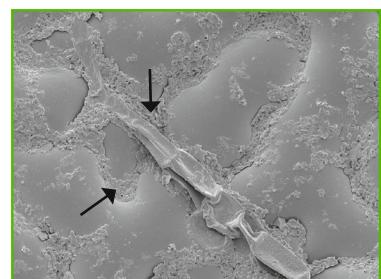
SERIFEL®, MODE D'ACTION ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Serifel® est une préparation à base de *Bacillus amyloliquefaciens* souche MBI 600. L'action de Serifel est préventive vis-à-vis des champignons pathogènes. Elle intervient selon différents modes d'action.

Serifel® s'utilise en préventif à intervalle de 7-10 jours ou, au plus tard, immédiatement après un événement susceptible de causer des blessures.

Produit contenant des micro-organismes : l'efficacité du traitement est dépendante de la qualité de la pulvérisation et des conditions climatiques :

- **Soigner la qualité de pulvérisation** pour une répartition homogène sur l'ensemble de la végétation.
- **Traiter en conditions douces à chaudes ($T^>15^{\circ}\text{C}$) et humides** : un temps sec et/ou froid après le traitement perturbera l'activité bactérienne.



Bacillus amyloliquefaciens sur feuille au microscope électronique.

EFFICACITÉ

Résultats Botrytis/Laitue. Essai 2018 - Notation à la récolte % de plants par classe de symptômes



CLASSES DE SYMPTÔMES

- Classe 1** : laitues saines
- Classe 2** : faible attaque
- Classe 3** : attaque modérée
- Classe 4** : attaque importante : laitues ne pouvant pas être commercialisées ou totalement détruites

Les applications de Serifel® en relais du traitement Signum® réalisé à la plantation ont permis un meilleur contrôle de l'attaque.

FICHE D'IDENTITÉ

AMM	N° 2171248
Formulation	Poudre mouillable (WP)
Composition	5,5 10 ¹⁰ UFC/g de <i>Bacillus amyloliquefaciens</i> souche MBI 600

Usages et doses autorisés

Cultures et mode d'application	Cibles	Dose	Nombre max. d'application / Intervalle mini. entre les applications	Stade d'application	Délai de rentrée	DAR	ZNT aquatique
Champignons - Traitement du sol	Champignons compétiteurs (<i>Trichoderma aggressivum</i>)	2,5 g/q de compost	1/an	-	6h en plein champ	Non applicable	-
Chicorées - productions de chicons - Traitement des semences / plants Usages autorisés dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n°1107/2009***	Champignons autres que pythiacées (<i>Sclerotinia</i>)	75 g/hL par douchage / trempage des racines	1/an et par culture**	BBCH 49	8h sous abri	F (BBCH 49)	-
		5 g/m ² par pulvérisation des collets	1/an et par culture**				
		30 g/t par pulvérisation des racines	1/an et par culture**				
Fraisier - TPA*	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,5 kg/ha	6/an 5 jours	Entre BBCH 55 et 89	8h sous abri 6h en plein champ	1 jour	5 m
Framboisier, mûres, mûres des haies - TPA*	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,5 kg/ha	6/an 5 jours	Entre BBCH 55 et 89	8h sous abri 6h en plein champ	1 jour	5 m
Laitue, chicorées scaroles, chicorées frisées, mâche, roquette et autres salades - TPA*	Pourriture grise et sclérotinioses	0,5 kg/ha	6/an 5 jours	Entre BBCH 10 et 49	8h sous abri 6h en plein champ	1 jour	5 m
Poivron, piment - TPA*	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,5 kg/ha	6/an 5 jours	Entre BBCH 51 et 89	8h sous abri 6h en plein champ	1 jour	5 m
Tomate, aubergine - TPA*	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,5 kg/ha	6/an 5 jours	Entre BBCH 55 et 89	8h sous abri 6h en plein champ	1 jour	5 m
	Maladies des taches brunes (<i>Alternaria solani</i>)	0,25 kg/ha	6/an 5 jours	Entre BBCH 59 et 89	8h sous abri 6h en plein champ	1 jour	5 m
Tabac - TPA* Usage autorisé dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n°1107/2009***	Pourriture grise et sclérotinioses	0,5 kg/ha	6/an sur l'ensemble des maladies 5 jours	Entre BBCH 10 et 89	8h sous abri 6h en plein champ	Non applicable	5 m

Serifel est autorisé aussi sur vigne, contre pourriture grise.

* TPA : Traitement des Parties Aériennes

** Il est possible de faire 1 application avant conservation et 1 application avant forçage

*** Pour les usages dont l'autorisation de mise sur le marché a été accordée dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n°1107/2009, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque l'efficacité. Au regard des données à sa disposition, le titulaire de l'AMM décline toute responsabilité sur ces éventuels risques. Avant tout emploi du produit, il est recommandé à l'utilisateur de s'assurer de son efficacité ou de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture.

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon la norme EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque antipoussière P3.

**Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute**

0 800 100 299 ► Service & appel gratuits

Signum® - AMM n° 2060084 - 267 g/kg boscalid + 67 g/kg pyraclostrobine. BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenante d'homologation : BASF France SAS. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert (0 800 100 299) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 205ALFE1222R - Décembre 2022.

Serifel® : EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande. - EUH212 : Attention ! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Contient : *Bacillus amyloliquefaciens* MBI600. Peut déclencher une réaction allergique. **Signum®** : SGH09 - Attention - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**